

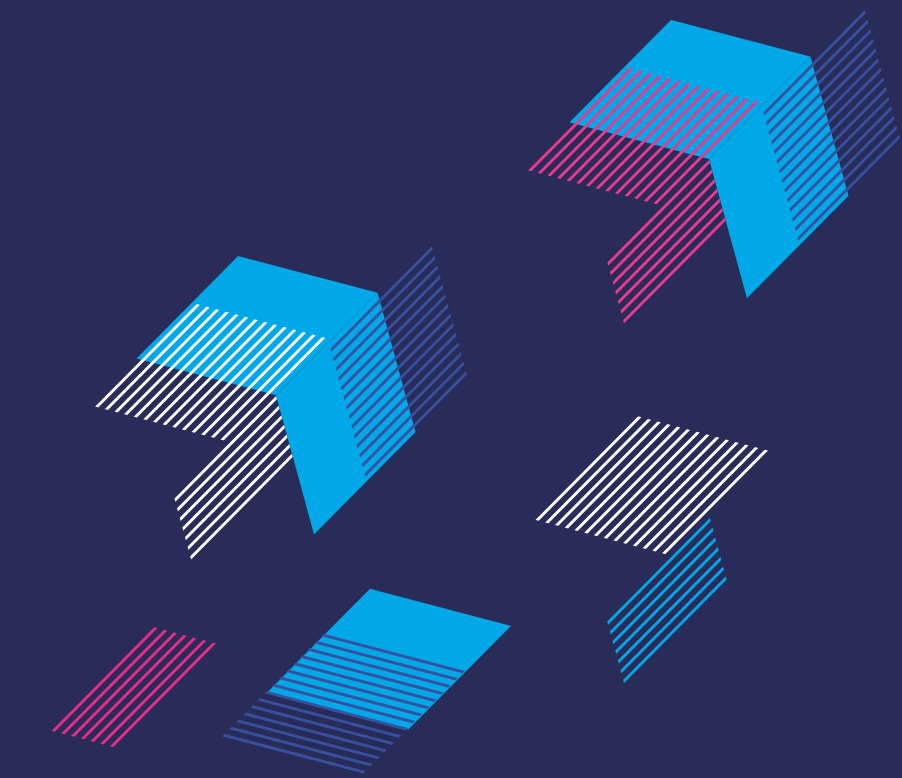


Rapport d'activité 2024 - 2025

**SAINT
QUENTIN
EN YVELINES**

Terre d'innovations





1	MOT DES CO-PRÉSIDENTS	4
2	QU'EST-CE QU'UN CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ?	5
3	CHIFFRES CLÉS DE L'ACTIVITÉ 2024-2025	6
4	PROJETS ET TEMPS FORTS 2024-2025	7
4.1	Renouvellement et intégration des nouveaux et anciens membres	7
4.2	Table ronde « Campus & territoires » : un temps fort pour penser les campus de demain	8
4.3	15 ^{es} Rencontres nationales des Conseils de Développement à Toulouse	8
4.4	Animation territoriale et prospective : contribution à l'avis du CESE « Pour un modèle de société soutenable, durable et inclusive à l'horizon 2050 »	9
5	ACTIVITÉS DES GROUPES DE TRAVAIL	11
5.1	Groupe Culture & sport	12
5.2	Groupe Développement économique, Emploi, Formation (DEEF)	13
5.3	Groupe Habitat	14
5.4	Groupe Mobilité	14
5.5	Groupe Santé	15
5.6	Groupe Transition Écologique	16
5.7	Groupe Urbanisme & Aménagement	17
6	CONCLUSION	19

1

MOT DES CO-PRÉSIDENTS



Yves LONDECHAMP
Co-président du Conseil
de Développement de SQY

Armelle AUBRIET
Co-présidente du Conseil
de Développement de SQY

Le CODESQY a affirmé à la fin de l'année 2023 sa volonté de porter « une vision de l'avenir et de nouvelles ambitions ». Par le biais de ce rapport d'activité 2024-2025, nous souhaitons présenter la façon dont le CODESQY a répondu à ces ambitions, que l'on peut résumer ainsi :

- Fédérer les membres autour d'une vision partagée,
- Produire des contributions citoyennes argumentées et prospectives,
- Approfondir durablement le dialogue avec les élus et les acteurs du territoire.

Dès l'automne 2024, la première traduction concrète de ces orientations a été le renouvellement partiel du CODESQY à l'automne 2024. Menée en lien avec la gouvernance de SQY et les maires des 12 communes, cette recombinaison a permis de renforcer la représentativité, la diversité et l'engagement des membres. L'ambition du CODESQY était d'être plus efficace, mieux connecté au territoire et de s'affirmer comme un acteur majeur de la vie démocratique de Saint-Quentin-en-Yvelines. Nous avons ainsi les bases d'un collectif plus soudé, conscient de son rôle et de ses responsabilités dans le paysage de la démocratie participative locale.

Dans le prolongement de cette dynamique, le CODESQY a structuré ses travaux autour de sept groupes thématiques, couvrant les grands enjeux du territoire en lien avec les priorités stratégiques de SQY. Les élus ont exprimé clairement leur souhait : « un Conseil de Développement actif, force de propositions, capable d'apporter un regard citoyen sur des sujets importants, avec une vision d'avenir ».

L'année 2025 a été marquée par plusieurs projets et temps forts structurants, illustrant l'ambition du CODESQY de produire des analyses à forte valeur ajoutée :

- **La table ronde « Campus & territoires »** a ainsi permis de croiser expertises, retours d'expériences et regards d'acteurs locaux pour éclairer les enjeux d'attractivité, d'innovation et d'intégration urbaine des campus à SQY. Cette démarche incarne la volonté du CODESQY de nourrir l'action publique par une réflexion prospective, fondée sur le dialogue, la comparaison et l'analyse systémique,
- **Notre contribution à l'avis du Conseil Economique Social et Environnemental (CESE) « Pour un modèle de société soutenable, durable et inclusive »**, a traduit l'engagement du CODESQY dans une démarche de prospective territoriale. Ce travail, mené sur **la question du travail et de l'économie attractive en 2050**, associant consultation numérique et ateliers participatifs, constitue ainsi une première étape dans la construction d'une capacité collective à anticiper les mutations profondes du territoire et à éclairer les choix publics de long terme.

Parallèlement à ces travaux, le CODESQY a souhaité s'inscrire pleinement dans la dynamique nationale des Conseils de Développement. Sa participation active aux 15^{es} Rencontres nationales des Conseils de Développement à Toulouse a constitué un temps fort de partage. En contribuant aux échanges par une intervention en assemblée plénière et par la co-animation d'un atelier, le CODESQY a enrichi ses propres pratiques, tout en portant au niveau national les principes qui structurent son action : la fédération de ses membres, une exigence méthodologique dans l'élaboration des contributions, ainsi que la construction d'une relation équilibrée et constructive avec les élus et les administrations. Cette implication a renforcé l'identité du CODESQY au sein du réseau national, tout en nourrissant la réflexion des autres Conseils de Développement sur la posture et le rôle des instances de participation citoyenne dans la gouvernance territoriale.

À l'issue de ces deux années, le CODESQY s'affirme comme une instance renouvelée, structurée & résolument tournée vers la prospective territoriale. Son ambition pour les années à venir est de continuer à :

- **Rassembler** autour d'une vision commune et conviviale, en se référant à des valeurs et des objectifs partagés, tout en utilisant un outil de travail collaboratif qui facilite les échanges entre les membres et participe à la dynamique de groupe,
- **Produire des contributions utiles et de qualité**, en s'appuyant sur des auditions d'experts, des recherches approfondies, des cartographies et une vision prospective portée notamment par des pratiques de benchmark territorial,
- **Renforcer le lien avec les élus**, en partageant nos travaux régulièrement avec eux et en les rencontrant pour un suivi des propositions que nous formulons. Renforcer ce lien passe aussi par la participation, tant aux consultations organisées par la communauté d'agglomération mobilisant la société civile, qu'aux événements organisés par SQY, de façon à entretenir et enrichir un dialogue régulier.

C'est dans cette continuité et ces ambitions que le CODESQY entend poursuivre son évolution afin de demeurer un espace de réflexion citoyenne exigeant, contributif et pleinement inscrit dans l'avenir du territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines.

QU'EST-CE QU'UN CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ?

Instances consultatives de démocratie participative reconnues au sein des intercommunalités (loi Voynet 2002), les Conseils de Développement contribuent à la réflexion et à la conception des politiques publiques locales. Composés de bénévoles issus de la société civile (citoyens, milieux économiques, associatifs), leurs missions principales consistent à :

- Elaborer des propositions à destination des élus du territoire sur les politiques publiques et les grands projets de leur territoire,
- Participer à l'animation du débat territorial et mettre en lien les acteurs de leur territoire,
- Apporter un éclairage « usager » aux élus dans leurs décisions.

→ La Coordination Nationale des Conseils de Développement

Espace d'échanges de pratiques, de débats et de réflexion pour les Conseils de Développement et leur équipe d'appui, la CNCD est une association regroupant les présidentes et présidents des Conseils de Développement de France (Outre-mer y compris). À ce titre, elle favorise la mise en réseau, la mutualisation des expériences et l'émergence de réflexions et d'initiatives innovantes au service des territoires. La CNCD a également pour objet la défense de l'activité des Conseils de Développement et de leurs missions.

La CNCD est composée d'une co-présidence et d'un bureau au sein duquel le CODESQY est représenté par sa co-présidente Armelle Aubriet, comme trésorière.

Le CODESQY participe aux grands temps organisés par la CNCD, qu'il s'agisse de projets, de formations ou de rencontres à l'échelle nationale. Les enjeux de travail proposés par la CNCD inspirent régulièrement les travaux du CODESQY, comme cela a été le cas avec les questions autour de la prospective ou des liens avec le CESE et les Conseils Economiques, Sociaux, Environnementaux Régionaux (CESER).



3

CHIFFRES CLÉS DE L'ACTIVITÉ 2024-2025

Activités du CODESQY 2024-2025

4 projets et temps forts

- Renouvellement de l'instance et intégration des membres
- Conduite d'une table ronde Campus & territoires
- Prospective territoriale : Imaginons le travail en 2050
- Contribution à l'événement du réseau national des Conseils de Développement



5 publications

- 2 lettres d'information interne
- 1 lettre d'information externe
- Rapport d'activité 2023
- Actes de la table ronde Campus & territoires

6 événements

- 2 plénières d'intégration
- 1 table ronde Campus & territoires
- 2 plénières
- Ateliers Imaginons le travail en 2050



Thèmes de travail

- Un grand événement culturel et/ou sportif
- Offre de soins et technologies émergentes
- Services rendus, campus et nouvelles filières
 - Code de la Rue
- Habitat de demain / Logement pour tous
 - Ville de demain
 - Réemploi

Vie du CODESQY 2024-2025

80
membres
répartis en
5 collèges

Vie économique
Vie associative & citoyenne
Personnalités qualifiées
Habitants
Membres d'honneur

**Heures de
bénévolat**

400 h
pour les groupes

220 h
pour la gouvernance

37 h
pour le bureau

Auditions

Vice-Présidents de SQY
et équipes de SQY

Acteurs de l'événementiel
sportif et culturel

Acteurs de l'enseignement
supérieur spécialisé sur
les campus

Entreprises du territoire
Acteurs de la santé

PROJETS ET TEMPS FORTS 2024-2025

4.1

Renouvellement et intégration des nouveaux et anciens membres

En 2023-2024, un important travail a été mené pour renouveler et enrichir la composition du CODESQY. L'objectif était d'assurer une meilleure représentativité du territoire et de donner un nouveau souffle à l'instance.

→ Un renouvellement organisé et concerté

En collaboration avec la gouvernance de SQY et les 12 maires du territoire, nous avons défini des critères et identifié des structures locales susceptibles de rejoindre le CODESQY. Pour les collègues vie économique et vie associative et citoyenne, des rencontres avec ces acteurs ont été organisées afin d'évaluer leur intérêt et leur capacité à s'impliquer.

En parallèle, d'avril à mai 2024, un appel à candidatures relayé par SQY et les communes, a été ouvert à tous les habitants. Chaque candidat a pu échanger avec les co-présidents pendant l'été 2024 pour évoquer son parcours et ses motivations à rejoindre le CODESQY. Cela a permis de constituer un CODESQY plus dynamique et toujours très ancré dans les réalités du terrain.

→ Un parcours d'accueil pour les nouveaux membres

Une journée a été organisée le 14 septembre 2024 pour faciliter l'intégration des nouveaux membres. Nouveaux et anciens membres, élus de SQY ainsi que l'un des co-présidents de la CNCD se sont retrouvés pour partager une vision commune du CODESQY.

Une visite en bus, proposée par le Musée de la Ville, a permis de découvrir des lieux clés du territoire, dans un climat convivial. Chaque membre est reparti avec un kit contenant les documents essentiels, dont la charte du CODESQY, un guide d'utilisation de notre nouvelle plateforme d'échanges MyAssoc et nos dernières publications.

Une seconde plénière, organisée le 1^{er} octobre 2024, a permis de travailler collectivement sur les futures thématiques de travail. Ce moment collaboratif a aidé à créer du lien et à définir les priorités pour l'année 2025.

Les Co-présidents du CODESQY
et Bruno Arbouet, Co-président de la CNCD

→ Définition des thématiques de travail pour le CODESQY

La plénière du 10 décembre 2024 a confirmé les axes de réflexion envisagés par les groupes pour 2025 et 2026 :

- Services aux salariés, étudiants et entreprises,
- Adéquation emplois-formations / profils demandeurs d'emploi,
- Opportunités de l'intégration d'un campus et de nouvelles filières pour SQY,
- Opportunités et impact d'un Code de la rue pour SQY,
- Imaginer l'habitat de demain en s'appuyant sur l'analyse des besoins de la population (aspirations autour de l'habitat) et sur les défis sociétaux,
- Logement pour tous,
- Contribution à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUiH),
- Ville de demain,
- Economie circulaire, avec notamment un renfort du réemploi sur le territoire,
- Contribution dans le cadre du Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET),
- Facteurs et conditions de réussite d'un grand événement culturel et/ou sportif,
- Offre de soins et essor des technologies émergentes au service de la santé sur le territoire.

Chaque groupe a défini ses enjeux prioritaires en lien avec les défis du territoire qui avaient été identifiés dès le mois d'octobre. Les travaux ont commencé au début de l'année 2025, en s'appuyant sur un schéma d'élaboration des contributions qui permet de structurer la pensée des groupes.



4.2 Table ronde « Campus & territoires » : un temps fort pour penser les campus de demain

Le 17 juin 2025, sous l'impulsion du groupe Développement économique, Emploi, Formation (DEEF), le CODESQY a organisé une table ronde dédiée à la thématique des campus, réunissant experts, acteurs académiques, représentants du monde économique et élus de SQY. Temps fort de l'année 2025, cette rencontre s'inscrit dans la mission de l'instance : éclairer les politiques publiques par une analyse prospective et favoriser le dialogue entre les parties prenantes du territoire.

L'événement a permis d'apporter un éclairage structurant sur les enjeux liés au développement de campus à SQY. Florence LIPSKY, architecte-urbaniste, a rappelé l'importance d'une approche centrée sur les usages, l'hospitalité urbaine et l'articulation avec la ville, appuyée par un schéma directeur partagé et évolutif.

Plusieurs retours d'expériences (l'ESTACA Laval, Paris-Saclay, HECTAR, iXcampus et l'UVSQ) ont illustré la diversité des modèles existants et leur capacité à associer enseignement, innovation, vie étudiante et ancrage territorial. Ces contributions ont mis en évidence les nécessités de renforcer les liens entre établissements d'enseignement et entreprises, d'améliorer les services aux étudiants et jeunes actifs et de concevoir des espaces ouverts, attractifs et propices aux synergies.

Les échanges ont également souligné l'importance d'une vision commune pour faire émerger, à SQY, des campus fonctionnels et intégrés. Deux perspectives de travail ont été identifiées : la réalisation d'un diagnostic des fonctions essentielles des campus (logement, services, mobilité, cadre de vie) et la mise en place d'actions renforçant les coopérations entre acteurs économiques et établissements d'enseignement supérieur.

Cette table ronde a conforté l'intérêt stratégique de la thématique des campus pour l'attractivité et le développement du territoire. Elle a également ouvert la voie à de nouveaux travaux qui pourront être partagés entre le CODESQY et les élus de SQY.



© J.C. Bellotti

→ Pour consulter les actes de cette soirée :



4.3 15^{es} Rencontres nationales des Conseils de Développement à Toulouse

Les Rencontres nationales organisées par la CNCD représentent un temps fort pour les Conseils de Développement. Réunies sur trois jours tous les 2 ans, nos instances partagent leurs expériences et leurs idées sur les grandes problématiques auxquelles sont confrontés les territoires.

Organisées à Toulouse en septembre 2025, les 15^{es} Rencontres ont rassemblé plus de 70 Conseils de Développement autour d'un sujet de réflexion central : « Les Conseils de Développement au cœur de la citoyenneté intercommunale », avec 3 grands volets : *Eau, Mer et Littoral - Coopération - Expérimentation dans les CODEV*.

La délégation du CODESQY, composée de membres de l'instance et de représentants du service coordination, a été partie prenante de ces Rencontres avec 2 interventions marquantes. Le CODESQY a en effet proposé, en assemblée plénière, lors du Forum des idées, un retour d'expériences sur la collaboration élus – Conseil de Développement et services. Le cheminement de l'instance sur la période 2023-2024, a été présenté, avec la mise en avant de nouvelles orientations : la richesse du dialogue entre les élus de SQY, les services et les membres du CODESQY. Lors de cette intervention, le CODESQY a eu l'occasion de valoriser les enjeux soulevés par la dynamique de changement insufflée. Les grands témoins de ces rencontres ont marqué leur approbation quant à cette prise de parole, la considérant comme un témoignage vivant de la réalité des instances citoyennes à l'échelle intercommunale.

En partenariat avec Dominique CHUFFART du Conseil de Développement de la Métropole de Rennes, le CODESQY a également co-animé un atelier intitulé « Élus, services, codev : et si on se comprenait mieux ? », sur l'expérimentation de la coopération entre élus, techniciens et Conseil de Développement.

Ces interventions sont parties du constat que « tous travaillent souvent pour les mêmes objectifs, mais avec des logiques, des temporalités et des langages différents. Ces décalages peuvent parfois être sources de malentendus, voire de tensions. » La question était ainsi posée : « Comment mieux se comprendre et mieux coopérer ? ». L'idée était d'identifier les incompréhensions réciproques, parmi lesquelles la pression du temps politique pour les élus, la contrainte des processus à suivre pour les services et la recherche de sens et de reconnaissance pour les membres des Conseils de Développement.

Ces 15^{es} Rencontres ont été importantes pour le CODESQY car elles ont été l'occasion d'affirmer notre identité au sein du réseau et de renforcer le lien entre les membres qui y ont participé.

→ Pour plus d'informations sur les interventions du CODESQY lors de ces Rencontres :

- Livret du Forum des idées (CODESQY : pages 25-26)
- Atelier « Élus, services, codev : et si on se comprenait mieux ? »



4.4

Animation territoriale et prospective : contribution à l'avis du CESE « Pour un modèle de société soutenable, durable et inclusive à l'horizon 2050 »

→ Contexte et objectifs de la démarche

Le Conseil Économique Social et Environnemental (CESE), troisième assemblée constitutionnelle de la République, a sollicité les Conseils de Développement pour son avis sur le sujet « **Dans quelle France voulons-nous vivre en 2050 ?** », afin de recueillir les visions et propositions des territoires en termes de scénarios pour le futur, via des actions de concertation locales.

Parmi les thématiques proposées par le CESE, le CODESQY a choisi de travailler sur celle qui lui semblait la plus adaptée à ses missions et au territoire de SQY, à savoir « **Vivre dignement de son travail grâce à une économie attractive à l'horizon 2050** ».

Le CESE rendra en effet un avis global en mars 2026, incluant des parties sur ces 4 autres points :

- Garantir un haut niveau de protection sociale et de solidarité,
- Intégrer les limites planétaires et les enjeux de transformation climatique,
- Préserver le régime démocratique et la place de la société civile,
- Maintenir la paix dans le monde.

Le CODESQY a investi une belle énergie dans ce projet qui se trouve en adéquation avec ses nouvelles ambitions : forger une réflexion territoriale sur une question d'avenir qui résonne particulièrement avec l'identité de SQY autour du développement et de l'attractivité économique, a constitué pour notre instance une occasion de déployer notre rôle d'animateur du débat territorial, tout en renforçant notre visibilité.

Ce projet nous a également permis de réaffirmer notre volonté de participer aux réflexions nationales sur de grandes questions d'avenir, grâce à des retours réfléchis et argumentés, ancrés dans nos réalités territoriales.

Il est en effet important pour notre instance de nourrir le débat porté à l'échelle nationale par des instances comme les CESER ou le CESE, de façon à participer à la visibilité et à la notoriété de SQY, mais aussi à l'affirmation de notre voix et de notre identité.

→ Méthodes de travail

- Lancement d'un groupe de travail au sein du CODESQY,
- Déploiement d'une consultation numérique pendant 2 semaines en septembre 2025 sur tout le territoire avec un relais assuré par SQY, les 12 mairies et les instances citoyennes communales,
- Organisation et animation, le 15 novembre 2025, d'ateliers de concertation fondés sur les résultats de la consultation numérique, avec l'accompagnement d'ELLYX, cabinet spécialisé dans la prospective territoriale,
- Restitution synthétique des résultats de nos travaux et envoi au CESE en décembre 2025,
- Elaboration des actes des ateliers du 15 novembre 2025 : en cours.

→ Grands enseignements des ateliers participatifs organisés le 15 novembre 2025 au Théâtre national de SQY

Lors des ateliers, les participants ont montré un intérêt fort à travailler l'ensemble des sujets de façon croisée, en ajoutant des contributions sur des enjeux qui leur paraissent clés pour le travail en 2050 (le logement, la santé, les modes de consommation...).

Les questionnements ont aussi porté sur les notions de compétitivité et de travail en 2050.

Ces réflexions ont nourri les échanges sur la nécessité de penser d'autres rapports au travail, notamment en mettant en perspective les futurs enjeux de société et la place de chacun.

La question des technologies et de leur place dans le travail a également mis en avant deux éclairages importants :

- Le premier concerne l'IA et le besoin d'objectiver davantage ses apports et limites en termes de transformation des métiers et du travail,
- Le second concerne la formation et le parcours professionnels, avec l'enjeu de réfléchir aux modes de développement des compétences tout au long de la carrière ainsi qu'à la place des seniors et des jeunes dans les métiers de demain.

→ Suites et perspectives

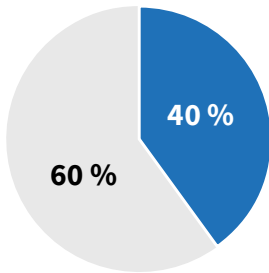
La consultation numérique et les ateliers participatifs ont amené à l'émergence de questionnements sur lesquels le CODESQY pourra développer des travaux dans le futur, sous des formes à définir.



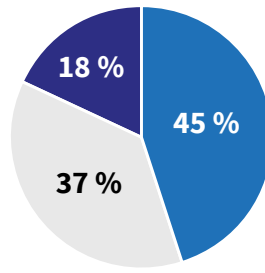
4

RÉSULTATS DE LA CONSULTATION NUMÉRIQUE

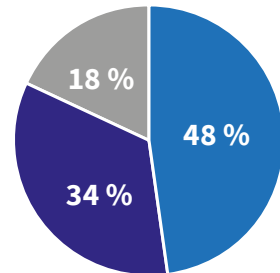
215 réponses ont été obtenues, ainsi réparties :



■ Masculin
■ Féminin



Quelle activité avez-vous à SQY ?
■ J'étudie ■ Je travaille ■ Aucun des deux



Âge des répondants
■ 16-29 ans ■ 30-59 ans ■ 60 ans et +

→ Principaux facteurs qui affecteront le travail en 2050

1

- Les technologies émergentes
- Les contraintes écologiques*
- Les mutations géopolitiques et économiques influençant les marchés et les chaînes de production**

* 16 - 29 ans
** 60 ans et +

2

- La numérisation des échanges interpersonnels
- La démographie et le vieillissement de la population

3

- Les principes organisationnels du travail
- L'intégration d'espaces de travail flexibles et collaboratifs

→ Priorités pour vivre dignement de son travail en 2050

1

- Bénéficier d'un revenu suffisant*
- Bénéficier d'une durée et d'un rythme de travail équilibré**
- Avoir un travail qui contribue à la quête de sens et à la fierté professionnelle

* Toutes classes d'âge
** Plus pour les femmes

2

- Développer ses compétences tout au long de sa vie
- Bénéficier d'un travail qui intègre la santé et la sécurité dans ses préoccupations
- Avoir un travail qui offre du lien social et de la coopération

3

- Bénéficier d'une autonomie et d'une liberté d'initiative
- Avoir un travail dans un cadre de vie attractif
- Bénéficier d'un statut et d'une reconnaissance sociale

→ Une économie attractive et compétitive à horizon 2050

1

- Une économie durable et respectueuse de l'environnement*
- Une économie capable de produire localement*
- Une économie contribuant à préserver l'autonomie de la France**

* Femmes de 30 à 60 ans
** 60 ans et +

2

- Une économie qui encourage la R&D et l'innovation
- Un ensemble d'infrastructures développé, performant, écologique et accessible
- Une économie de production industrielle à forte valeur ajoutée

3

- Un environnement économique lisible qui attire les investisseurs
- Une collaboration étroite entre entreprises et l'Ens. Sup. Rech.
- Des entreprises du territoire qui trouvent des débouchés à l'international

5

ACTIVITÉS DES GROUPES DE TRAVAIL

L'objectif de ces groupes de travail est en premier lieu d'identifier les problématiques à traiter sur des sujets de réflexion précis, notamment ceux déterminés en octobre et décembre 2024.

Ils sont également sollicités par les services de SQY pour prendre part à des comités de suivi et de pilotage au sein desquels la société civile est consultée.

Les groupes de travail du CODESQY se tiennent informés des actualités et des événements du territoire s'inscrivant dans leur périmètre de travail, de façon à enrichir leurs réflexions et à proposer des pistes d'actions utiles pour le territoire et pour l'avenir.



5.1 Groupe Culture & sport

→ Thèmes de travail

La gouvernance de SQY a confié au CODESQY une question structurante : dans quelle mesure un grand événement culturel et/ou sportif pourrait-il renforcer l'attractivité, la notoriété et l'identité du territoire ?

Né d'un besoin de retour d'usage, le projet s'inscrit dans un territoire riche d'équipements majeurs (Vélodrome, Île de Loisirs, Colline d'Élancourt, Théâtre national) et marqué par l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) Paris 2024.

À partir de cette demande, le groupe a défini trois priorités :

- **Comprendre ce qu'est un grand événement** : ses objectifs, ses formes possibles et les critères permettant de le considérer comme structurant pour un territoire,
- **Identifier les facteurs de réussite et les points de vigilance** pour l'organisation d'un événement culturel/sportif à SQY, en s'appuyant sur des retours d'expérience concrets,
- **Évaluer les concepts d'événements adaptés à SQY** (sportifs, culturels, hybrides), susceptibles de toucher un large public et de valoriser les atouts locaux.

→ Actions et méthodes de travail

Benchmark des expériences existantes s'appuyant sur :

- Des événements sportifs et culturels majeurs (EcoTrail, festivals franciliens, événements artistiques de la Scène Nationale),
- De grands événements nationaux et internationaux (épreuves sportives des JOP Paris 2024),
- Des productions méthodologiques (étude SoFEST, cartographies, chaînes de valeurs, ressources universitaires).

Cela lui a permis d'identifier les modèles économiques possibles, les attentes du public et les conditions de réussite pour créer un rendez-vous emblématique à SQY.

Auditions d'acteurs structurantes

Le groupe a conduit un ensemble d'entretiens ciblés avec des professionnels de référence dans les domaines du sport, de la culture, des médias et de l'événementiel, parmi lesquels :

- Directeurs d'événements sportifs (ASO, EcoTrail, Eventeam),
- Responsables culturels (Scène Nationale de SQY, Théâtre de l'Unité, organisateurs de festivals),
- Représentants des JOP Paris 2024,
- Experts en communication et médiatisation (TV78),
- Entreprises de production événementielle (Playground Event/Groupe Gémeaux).

Ces auditions ont produit un retour d'expériences riches et opérationnelles et ont permis d'identifier des enseignements clairs : importance d'une identité forte, d'un ancrage territorial, d'une volonté politique, d'un modèle économique maîtrisé et d'une programmation combinant innovation et inclusivité.

Construction d'un argumentaire pour les élus, s'appuyant sur :

- Une définition commune d'un « grand événement » : qualité, originalité, retombées médiatiques, rayonnement,
- Une grille de lecture qui analyserait chaque proposition : objectifs, image, gouvernance, budget, impact territorial.

→ Défis rencontrés

Les travaux du groupe ont mis en évidence plusieurs enjeux :

- **Un sujet très vaste**, mêlant identité territoriale, culture, sport, économie locale, logistique et communication : la définition du périmètre a nécessité un important travail de cadrage,
- **La diversité des sites et des publics**, rendant complexe la conception d'un événement fédérateur, accessible et cohérent,
- **La question du modèle économique**, qui varie fortement selon les types d'événements (billetterie, mécénat, partenariats, communication),
- **Des contraintes opérationnelles importantes** : accessibilité, sécurité, gestion multi-sites, saisonnalité, météo, coordination avec d'autres événements régionaux,
- **Le besoin d'une gouvernance claire**, partagée entre collectivités, acteurs culturels, clubs sportifs, entreprises et habitants.



5.2 Groupe Développement économique, Emploi, Formation (DEEF)

→ Thèmes de travail

- **Améliorer l'attractivité du territoire**, en particulier pour les **jeunes salariés, étudiants et entreprises**, en lien avec les besoins exprimés par la gouvernance de SQY,
- **Favoriser l'adéquation emploi-formation**, en analysant les compétences disponibles, la structure des emplois et les besoins des entreprises pour mieux comprendre,
- **Explorer les conditions de développement d'un campus SQY et d'éventuelles nouvelles filières**, en particulier autour des secteurs technologiques, industriels et des services, afin d'anticiper les mutations économiques du territoire.

→ Actions et méthodes de travail

Le groupe a engagé un travail approfondi, combinant analyses statistiques, entretiens avec des acteurs de terrain et benchmark interterritorial.

Analyses et benchmark

- Mise en place d'un benchmark statistique comparant SQY à plusieurs territoires (Plateau de Saclay, Cergy, Grenoble, Bordeaux), montrant par exemple la surreprésentation des ingénieurs et cadres techniques sur le territoire et la forte présence industrielle,
- Analyse des données de France Travail, notamment sur l'adéquation entre le niveau de formation, les emplois proposés et les profils des demandeurs d'emploi,
- Étude du tissu économique en s'appuyant sur les données de l'INSEE et les comparaisons intercommunales.

Travail de terrain auprès des entreprises structurantes du territoire

- Rencontres et auditions de structures : Airbus, Crédit Agricole, BMW, BPVF... Ces échanges ont mis en évidence les besoins en services (mobilités, restauration, sport, crèches, animations interentreprises), les enjeux d'attractivité des zones d'activités et les complexités liées au logement étudiant et jeune salarié,
- Analyse des services disponibles dans les zones d'activités et réflexion sur la mixité des usages (habitat, emplois, services).

Préparation de la table ronde « Campus & territoires » du 17 juin 2025

- Méthode : mise en lumière des retours d'expériences d'acteurs de référence dans le domaine des campus innovants : iXcampus, Paris-Saclay, ESTACA, HECTAR, UVSQ,
- Objectif : alimenter la réflexion sur le positionnement, les besoins et la vocation d'un campus à SQY. Pour plus d'informations, voir la partie 4.2 - Table ronde « Campus et territoires » : un temps fort pour penser les campus de demain.

→ Défis rencontrés

Des enjeux très vastes et multidimensionnels, nécessitant un effort de priorisation (attractivité, campus, emploi-formation, services) :

- **Difficultés d'accès aux données fines**, notamment sur les compétences ou les déplacements domicile-travail, rendant nécessaire un travail méthodologique approfondi,
- **Une attractivité mise à l'épreuve**, notamment pour les cadres et les jeunes ingénieurs, certains grands groupes anticipant des relocalisations hors SQY en raison d'un environnement jugé moins attractif que certaines zones voisines (services, culture, transports).

→ Enjeux pour 2026

- Construire / élaborer des liens directs avec les entreprises du territoire,
- Finaliser le travail sur le thème emploi-formation,
- Effectuer un diagnostic fonctionnel des campus actuels et des besoins en matière de logements, services, mobilités et vie étudiante,
- Imaginer des passerelles entre établissements et entreprises, notamment à travers de nouveaux formats d'échanges (webinaires, rencontres sectorielles, actions autour de l'insertion).



5.3 Groupe Habitat

→ Thèmes de travail

- **Un logement pour tous** : répondre aux besoins des étudiants, salariés, jeunes ménages, familles, seniors et publics fragiles,
- **Une mixité sociale répartie sur tout le territoire** : réflexion sur l'attribution du logement social et sa répartition géographique sur le territoire,
- **L'habitat de demain** : imaginer des formes d'habitat innovantes, solidaires et adaptées aux transitions sociales et écologiques.

→ Actions et méthodes de travail

Pour avancer sur ces trois axes, le groupe a mené un travail exploratoire, combinant des analyses statistiques, une immersion dans les dispositifs existants et des enquêtes ciblées :

- Analyse des données INSEE, enquêtes auprès des entreprises et préparation d'un questionnaire destiné aux agences immobilières pour identifier les besoins en logement et les tendances du marché privé,
- Étude du fonctionnement du logement social, notamment au travers de la participation à la Conférence Intercommunale du Logement (CIL) et des échanges avec bailleurs et communes,
- Recueil des attentes des habitants (espaces partagés, logements évolutifs, sobriété...) et analyse des innovations et projections démographiques à 2050 pour imaginer des formes d'habitat plus durables et adaptées.

→ Défis rencontrés

Les travaux du groupe ont mis en évidence plusieurs enjeux :

- **Complexité du système de logement social**, nécessitant un travail approfondi pour comprendre les interactions entre bailleurs, communes, SQY et la réglementation,
- **Accès difficile aux données du parc privé et aux entreprises**, limitant la compréhension des besoins des salariés en matière d'habitat,
- **Hétérogénéité du territoire de SQY** : attractivité variable des communes, besoins différents selon les catégories de population,
- **Amplitude du sujet « habitat de demain »** : le groupe a choisi de se concentrer sur les besoins réels du territoire, plutôt que sur toutes les dimensions environnementales possibles.

5.4 Groupe Mobilité

→ Thèmes de travail

- **Produire une contribution sur l'élaboration d'un Code de la Rue** pour améliorer le partage de l'espace public dans le contexte d'une diversification des modes de déplacements et des infrastructures,
- **Répondre aux nouveaux besoins de transports collectifs** des Saint-Quentinois : fluidité, fréquence, intermodalité, desserte des gares,
- **Renforcer la sécurité et la cohabitation des modes de déplacement**, notamment les mobilités douces,
- **Assurer une veille technologique sur les innovations testées localement** (UrbanLoop) ou ailleurs (véhicules autonomes, innovations mobilité) et évaluation de leur pertinence pour SQY.

→ Actions et méthodes de travail

Pour avancer sur ces axes et tout particulièrement sur la contribution relative au Code de la Rue, le groupe a engagé un travail de diagnostic approfondi :

- **Analyse de plusieurs Codes de la Rue existants** (Paris, Versailles, Toulouse) afin d'en extraire les principes, les conditions de réussite et les limites,
- **Rédaction d'un argumentaire structuré** destiné aux élus, présentant les enjeux, bénéfices et modalités de mise en œuvre d'un Code de la Rue adapté à SQY,
- **Élaboration progressive de propositions de contenus d'un futur Code de la Rue pour SQY**, sous forme de cas d'usages illustrés, intégrant réglementation, courtoisie et sécurité. La collaboration avec un dessinateur est envisagée,
- **Contribution au Plan de Mobilité Île-de-France 2030**, en apportant un éclairage citoyen sur les besoins du territoire.

→ Défis rencontrés

- **Un champ très large**, nécessitant un recentrage méthodologique, avec une priorisation des travaux donnée au Code de la Rue pour éviter la dispersion,
- **La diversité des usages en cohabitation** (piétons, vélos, trottinettes, voitures), qui rend complexe la définition de règles simples, lisibles et consensuelles,
- **L'accès difficile à certaines données**, notamment en matière d'accidentologie et d'usage réel des mobilités douces, nécessitant des contacts approfondis avec les hôpitaux et opérateurs de mobilité,
- **Le besoin d'une communication claire et massive**, car un Code de la Rue n'est efficace que s'il est largement connu et compris par les habitants.

5.5 Groupe Santé

→ Thèmes de travail

- **Renforcer et harmoniser l'offre de soins**, en particulier la médecine générale, identifiée comme le point de tension majeur du territoire,
- **Évaluer l'apport des technologies émergentes** (téléexpertise, téléconsultations, IA, outils numériques) dans l'amélioration du parcours de soins,
- **Construire un lien opérationnel avec l'UFR Simone Veil-Santé**, afin de favoriser l'installation des jeunes médecins, notamment via la 4^e année de médecine et le dispositif d'accueil des docteurs « juniors ».

La question de l'hôpital du futur sur laquelle la gouvernance de SQY aurait souhaité un retour usager de la part du CODESQY, reste un sujet d'intérêt qui nécessite d'être appuyée par des travaux que le groupe ne peut conduire pour le moment.

→ Actions et méthodes de travail

Le groupe a d'abord mené un travail exploratoire : analyse de l'existant, étude du tableau de bord santé et premiers constats sur les manques du territoire. Une enquête de terrain a été lancée auprès des médecins généralistes et des maisons de santé, via un questionnaire. Malgré un investissement important, le faible nombre de réponses a conduit à réorienter la méthode.

Cette limite a permis de passer à une démarche plus efficace :

- **Auditions d'acteurs stratégiques**, dont le docteur Alain JAMI, qui a confirmé la pertinence des trois axes de réflexion retenus par le groupe et la nécessité de prioriser la médecine générale,
- **Volonté d'élaborer une cartographie des acteurs de santé** pour mieux comprendre les rôles des acteurs de la santé des différentes strates institutionnelles et ainsi mobiliser les bons interlocuteurs.

→ Défis rencontrés

- **Un sujet de réflexion très vaste**, nécessitant un travail de cadrage important et un recentrage sur les problématiques prioritaires,
- **Une compétence santé complexe**, SQY agissant sur un champ volontariste, ce qui rend l'identification des leviers moins évidente,
- **Difficultés à recueillir la parole des médecins**, limitant la portée de l'enquête initiale et rendant indispensable l'appui sur des acteurs à vision territoriale (CPTS, ARS, université).



5.6 Groupe Transition Écologique

Les travaux se sont structurés autour de deux axes :

- L'économie circulaire,
- Le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) de SQY.

AXE 1 : ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Plusieurs membres du groupe étaient impliqués dans l'élaboration du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) : groupes de travail et Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi. Nous avons souhaité capitaliser sur ces connaissances et voir la possibilité de dynamiser la réduction de déchets par le développement de l'économie circulaire sur le territoire, en commençant par le réemploi.

→ Actions et méthodes de travail

- Appropriation par le groupe de la version approuvée du PLPDMA,
- Elaboration d'une cartographie de la problématique de réemploi, réparation, réutilisation pour toutes les familles « de déchets »,
- Rencontre d'acteurs du réemploi sur le territoire (Ressources & Vous, Emmaüs, Envie et diverses associations) et étude approfondie de leur fonctionnement afin de comprendre les leviers et freins d'un écosystème local du réemploi (foncier, logistique, modèle économique),
- Elaboration de propositions pour renforcer significativement le réemploi sur le territoire pour présentation aux services et aux élus.

→ Défis rencontrés

- Constat d'un important potentiel de réduction des déchets en développant l'économie circulaire,
- Besoin d'une communication renforcée pour permettre aux habitants de comprendre les enjeux du réemploi et d'identifier toutes les possibilités de réemploi pour les produits dont ils n'ont plus l'usage,
- Modèles économiques du réemploi fragiles et dépendants des soutiens publics,
- Nécessité de consacrer des espaces d'échanges à proximité de lieux clés (commerces, gares...), afin de créer des structures de réemploi attractives et de multiplier le réseau,
- Nécessité d'accompagner le développement d'un réseau entre les acteurs locaux, afin de favoriser leur efficacité.

AXE 2 : PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

Les enjeux climatiques du PCAET évoluent. Les événements climatiques permettent de mieux les appréhender et les objectifs nationaux se précisent. Le groupe continue sa veille et fait des propositions lors d'étapes ou thématiques nouvelles : bilan à mi-parcours du PCAET et extension pour l'adaptation du territoire - selon la démarche « Trajectoires d'Adaptation au Changement Climatique des Territoires » (TACCT) de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME).

→ Actions et méthodes de travail

- Analyse des enjeux structurants : rénovation énergétique, développement des Énergies Renouvelables et de Récupération (ENR&R), sobriété des mobilités, adaptation climatique, gouvernance,
- Appropriation et mise en débat de diverses méthodes de cadrage de la trajectoire climatique : The Shift Project (TSP), Transition 2050 de l'ADEME, Territoires en Transition de l'ADEME, comme cadre de réflexion pour la trajectoire climatique de SQY,
- Veille sur la planification écologique nationale et COP Ile-de-France,
- Suivi des contributions antérieures : PCAET, Plan Air Renforcé (PAR) devenu Plan d'Actions pour la Qualité de l'Air (PAQA) et le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE),
- Contribution aux groupes de travail sur le PCAET de SQY dédiés à l'avancement et au bilan de mi-parcours du PCAET (avec propositions de dynamisation) et aux ateliers TACCT,
- Participation à des conférences, webinaires et groupes nationaux : Mensuelles de la transition écologique et paroles d'experts organisés par SQY, groupe de travail Énergie porté par la CNCD,
- Outils de sensibilisation auprès des membres du CODESQY (Fresque du climat, plénières).

→ Défis rencontrés

- Nécessité de mobiliser durablement l'ensemble des acteurs (communes, entreprises, habitants, associations) pour obtenir leur adhésion et leur implication,
- Besoin de dialogue avec les élus et services pour mettre en adéquation les travaux du CODESQY avec ceux de SQY.



5.7 Groupe Urbanisme & Aménagement

→ Thèmes de travail

Le groupe a orienté son travail autour d'une priorité claire : réfléchir à la « ville de demain » et imaginer SQY à l'horizon 2040–2050, en ciblant pour la conduite de ses travaux un segment précis, afin de mieux comprendre les transformations à venir.

Cette ambition s'appuie sur trois champs majeurs :

- **Comprendre les grands documents de planification** pour identifier les enjeux structurants et les marges d'action possibles,
- **Explorer les tendances urbaines contemporaines** : résilience climatique, évolution démographique et sociale, nouvelles mobilités, mutation économique,
- **Construire une vision de SQY 2050** : polycentrisme ou recentrage, cohésion territoriale, qualité de vie, attractivité (étudiants, entreprises, familles).

→ Actions et méthodes de travail

Analyses des référentiels urbanistiques

- Le schéma directeur de la Région Île-de-France (SDRIF), pour repérer les orientations régionales applicables à SQY,
- Le schéma régional de l'habitat et de l'hébergement (SRHH), pour comprendre les enjeux habitat/hébergement,
- Les documents du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme local de l'Habitat (PLUiH), dont les orientations d'aménagement et de programmation (OAP), ainsi que les contributions précédentes du CODESQY (2015).

Cette analyse vise non pas à déterminer « ce que SQY doit appliquer », mais à repérer les enjeux prioritaires qui pourraient nécessiter un regard usager.

Audition d'experts

- Rencontre avec Florence LIPSKY, professeure à l'Ecole nationale d'architecture de Paris-La Villette et à HESAM Université,
- Rencontre avec Michel EUVÉ, l'architecte qui a pensé la ville nouvelle de SQY.

Observation de démarches menées ailleurs

- Le groupe a pris connaissance des travaux d'autres Conseils de Développement (Clermont-Ferrand, Grenoble, Metz), de leurs visions 2040–2050 et a identifié de bonnes pratiques qui pourraient être transposables à SQY,
- Des références d'ouvrages et ressources professionnelles (CEREMA, Paris Région...), ont également nourri la réflexion du groupe.

Travail ciblé sur des sous-thèmes structurants

• Le PLUiH des 12 communes

Participation à la concertation Palabreo, analyse du diagnostic et souhait de rencontrer les élus et services en charge du projet,

• La vision SQY 2040/2050

- ▷ Première mise en forme des grands enjeux (climat, démographie, mobilités, habitat, polarités urbaines), dont des travaux d'exploration sur les campus avec l'audition de Florence LIPSKY, architecte urbaniste et auteure de la thèse : « Le campus comme territoire spécifique et milieu de vie au XXI^e siècle », qui a permis d'alimenter la réflexion du groupe Développement économique, Emploi, Formation (DEEF) dans la préparation de sa table ronde « Campus & territoires » du 17 juin 2025,
- ▷ Identification des questions structurantes (mixité, interconnexions, attractivité, proximité).

→ Défis rencontrés

- **Un territoire morcelé**, contraint par des coupures physiques (voie ferrée, RN10) et des centralités multiples, rendant complexe une vision cohérente et partagée de l'espace urbain,
- **Des enjeux multiples et imbriqués** (habitat, économie, climat, mobilités), exigeant de trouver un angle d'attaque pertinent pour éviter la dispersion,
- **Une diversité de visions communales**, parfois difficile à concilier dans un projet intercommunal à 12,
- **Un besoin d'outils solides** pour analyser le territoire (cartographies, données INSEE, bases PLU/PLUi), qui conditionnent la capacité à produire des propositions argumentées,
- **Une forte attente de la population** (mixité, proximité, qualité de vie, mobilités internes), observée par les concertations de SQY et qu'il faudra traduire dans la vision prospective.



 **Codesq**
CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Consolider aujourd'hui pour transmettre demain

À l'issue de ces deux années d'activité, le CODESQY apparaît comme une instance renouvelée et structurée, capable d'affirmer sa place dans le paysage de la démocratie participative de Saint-Quentin-en-Yvelines. Les travaux menés depuis 2024 ont permis de renforcer la gouvernance, de clarifier les méthodes de travail et d'installer une culture commune fondée sur la prospective, la production collective et le dialogue avec les élus et les services.

L'année 2026 s'inscrit cependant dans une **double perspective** : celle de la consolidation du fonctionnement de l'instance, mais aussi celle de la **préparation du renouvellement de l'instance prévu à la fin de l'année 2026**. Cette échéance constitue un enjeu structurant pour le CODESQY, qui devra veiller à transmettre aux futurs membres un cadre de travail lisible, robuste et pleinement opérationnel.

La **capitalisation des méthodes et des pratiques** constituera l'une de nos priorités : les démarches expérimentées ces dernières années – cadrage des travaux, auditions d'experts, benchmark territorial, production de contributions argumentées, animation de temps participatifs – doivent être encore plus formalisées et partagées, afin de constituer un socle commun.

La **priorisation des sujets et le pilotage des travaux** apparaissent également comme des points centraux dans une logique de transmission. La diversité des thématiques abordées est une richesse, mais elle appelle une vigilance accrue quant à la capacité de l'instance à se concentrer sur des enjeux clairement identifiés et partagés avec les élus. Laisser aux successeurs une vision claire, des travaux engagés et des perspectives ouvertes constituera un levier essentiel pour garantir l'efficacité du futur CODESQY.

Par ailleurs, le **lien avec les élus et les services** devra être consolidé comme un acquis durable. Les relations de confiance construites au fil des échanges, la reconnaissance progressive du rôle du CODESQY et les modalités de dialogue mises en place doivent pouvoir être perpétrées comme un cadre stabilisé, tout en restant adaptables. En ce sens, il conviendra de concourir en 2026 à entretenir des temps d'échanges réguliers, ainsi qu'une meilleure formalisation des modalités de suivi de nos propositions.

Le **fonctionnement interne** de l'instance constitue un autre axe clé de l'héritage à transmettre. L'animation des groupes de travail, la circulation de l'information, l'articulation entre plénières et travaux thématiques, ainsi que l'usage des outils collaboratifs devront être consolidés pour garantir une continuité de l'engagement et favoriser l'intégration des nouveaux membres. L'enjeu est de laisser un CODESQY à la fois structuré et accueillant, capable d'intégrer de nouveaux profils sans perdre son efficacité collective.

Enfin, le renouvellement à venir invite à réfléchir à la **posture du CODESQY dans le temps long**. Au-delà des productions ponctuelles, il s'agit de transmettre une identité : celle d'un espace de réflexion citoyenne exigeant, capable de prendre du recul, d'anticiper les mutations du territoire et d'éclairer les décisions publiques sans se substituer aux instances décisionnelles. Préparer cette transmission, c'est aussi affirmer une culture du débat, de l'écoute et de la coopération, qui constitue l'un des fondements de la légitimité du CODESQY.

Ainsi, l'année 2026 devra permettre de **clôre un cycle tout en préparant le suivant**. En consolidant son fonctionnement, en capitalisant sur ses méthodes et en formalisant ses relations partenariales, le CODESQY aura pour ambition de transmettre à ses successeurs une instance mature, lisible et outillée, en capacité de poursuivre et de renouveler l'exercice d'une démocratie participative active et tournée vers l'avenir de Saint-Quentin-en-Yvelines.





Contact - Service Coordination CODESQY
01 39 44 82 07 - codesqy@sqy.fr

Télécharger les publications du Codesqy : sqy.fr/codesqy

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
1, rue Eugène-Hénaff - BP 10 118 - 78192 Trappes Cedex